



## **COMMUNIQUÉ**

---

### **Appel de candidatures pour l'Ordre du Nunavut 2018**

**IQALUIT, Nunavut (le 8 novembre 2018)** - Le président de l'Assemblée législative et président du Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut, Joe Enook, a lancé aujourd'hui un nouvel appel de candidatures pour l'Ordre du Nunavut.

La *Loi sur l'Ordre du Nunavut* est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010. L'Ordre vise à « honorer des individus qui ont contribué de façon remarquable au bien-être culturel, social ou économique du Nunavut. » L'Ordre est la plus haute distinction honorifique du Nunavut et a préséance sur tous les autres ordres, décorations et médailles que confère le gouvernement du Nunavut.

Le Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut examine les candidatures pour l'Ordre du Nunavut et recommande au Commissaire du Nunavut qui agit à titre de chancelier de l'Ordre les individus qui selon lui méritent d'être investis de l'Ordre. Le Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut est composé du président de l'Assemblée législative, du juge principal de la Cour de justice du Nunavut et du président de la Nunavut Tunngavik Incorporated.

Les formulaires de présentation de candidature peuvent être obtenus dans les bureaux de circonscription des députés de l'Assemblée législative ou téléchargés sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse [www.assembly.nu.ca](http://www.assembly.nu.ca). Les candidatures doivent être reçues d'ici le jeudi 28 février 2019 à 17 h (HNE). Les cérémonies d'investiture auront lieu à une date encore indéterminée qui sera annoncée ultérieurement.

À ce jour, dix-sept personnes ont été décorées de l'Ordre du Nunavut pour leurs contributions dans les domaines du service public et communautaire, des arts, de l'éducation, de la promotion de la langue, du leadership spirituel et du développement économique.

« Je profite de la présente occasion pour souligner avec plaisir que l'Ordre du Nunavut fait maintenant partie intégrante du Système d'honneur canadien. Cette décision a été récemment officialisée au moyen d'un décret approuvé par son Excellence la Gouverneure générale du Canada », a indiqué le président Enook.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :  
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative  
et secrétaire du Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut  
Tél. : (867) 975-5000